



La nature en Grand



Cette fin de printemps 2021 a une résonance toute particulière compte tenu de la crise sanitaire que nous vivons depuis plus d'un an avec des confinements et couvre-feux successifs, des difficultés économiques et des familles parfois endeuillées auxquelles nous renouvelons notre soutien.

Je ne vais pas m'attarder sur ce sujet car il est très fluctuant et très largement relayé par les médias ; toutefois, je vous réitère mon appel à la plus grande prudence. Le retour à la normale sera long et il se fera grâce à l'implication de tous. Malgré cette crise inédite, nous avons continué à œuvrer pour améliorer votre bien-être, votre sécurité et votre vie de tous les jours.

Au travers de ce bulletin, véritable « LIEN » entre nos trois villages, vous découvrirez nos engagements, nos réalisations, nos projets qui prendront forme au fil du temps.

La crise sanitaire a mis en exergue les besoins des habitants en matière de proximité, que ce soit pour les services, les commerces, les soins, les loisirs...

Le grand projet de réhabilitation urbaine que nous initiions va dans ce sens. Notre volonté de redynamisation du centre-bourg est un sujet majeur qui revêt un caractère important pour l'avenir de notre commune nouvelle.

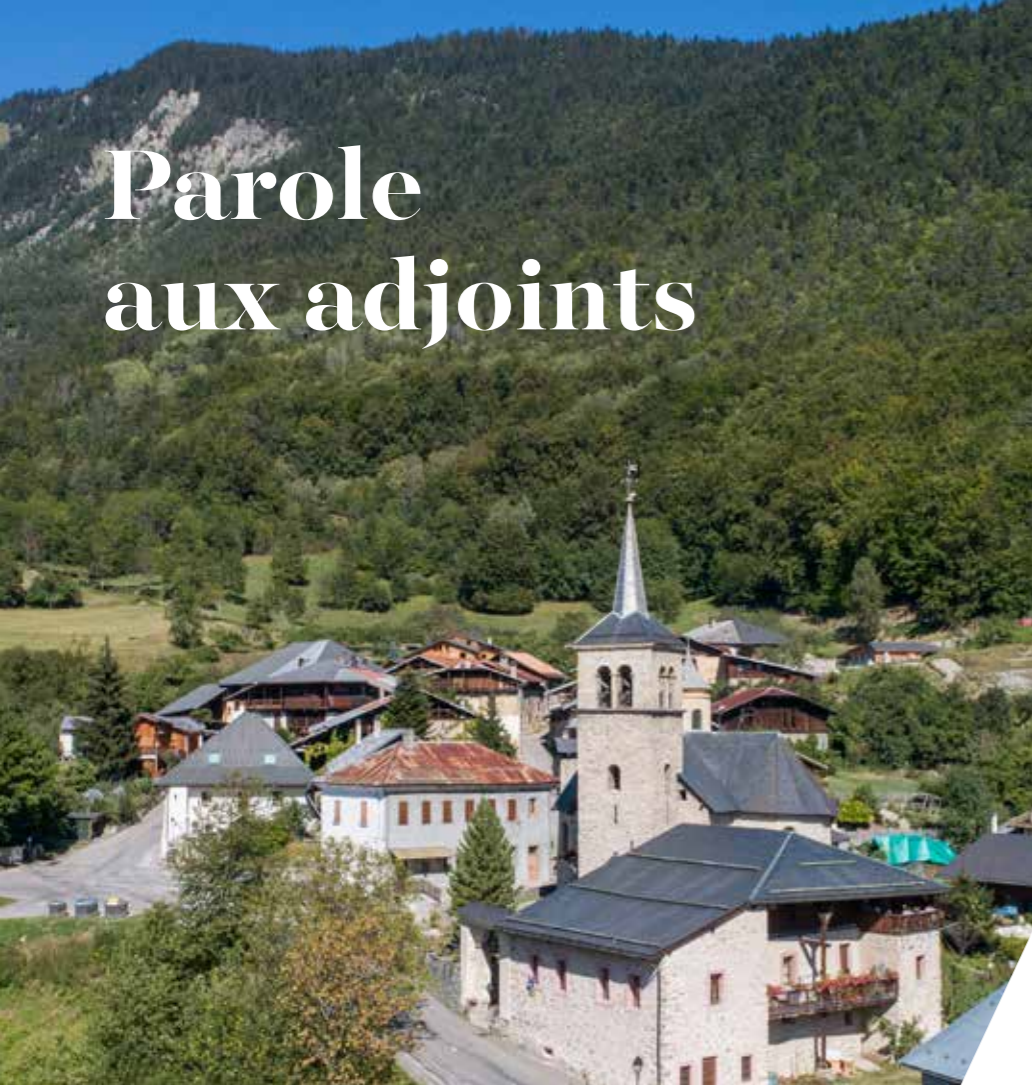
Autre sujet d'importance, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Grand-Aigueblanche qui va regrouper nos trois documents d'urbanisme en un seul.

Je compte sur vous, votre soutien, votre confiance pour contribuer au dynamisme de notre Ville et pour en être les premiers ambassadeurs.

André POINTET
Maire de Grand-Aigueblanche

Suivez l'actualité de
Grand-Aigueblanche :
 : grand-aigueblanche-actus

Parole aux adjoints



Une commune de notre taille doit se structurer pour pouvoir conduire au mieux la politique municipale.

Notre conseil municipal est composé de 29 membres dont le maire, 6 adjoints, 3 maires délégués, 2 adjoints aux maires délégués et 17 conseillers municipaux.

Dans ce numéro, la parole est donnée aux ADJOINTS afin que ces derniers vous présentent leurs missions générales et les sujets d'intérêt communal qu'ils conduisent actuellement.

Les adjoints secondent le Maire avec pour chacun des fonctions précises : finances, urbanisme, travaux, culture, associations, communication, environnement...



Jean Yves MORIN
4^e adjoint

En charge des projets structurants et du développement de la commune, de l'urbanisme, de l'environnement, du suivi du Plan Communal de Sauvegarde et de la gestion de crise en général.

Je m'occupe plus particulièrement des projets structurants qui contribuent au développement de la commune ainsi que des affaires liées à l'urbanisme (certificats d'urbanisme, demandes de permis de construire...)

Les priorités du moment sont l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui verra le jour dans les mois à venir. Il intègrera l'ancien PLU d'Aigueblanche, celui de Le Bois et la carte communale de Saint-Oyen, afin que tous les citoyens aient les mêmes droits et les mêmes possibilités d'aménagement. (voir page 4)

Concernant les risques majeurs, nous préparons un nouveau document : « le plan communal de Sauvegarde (PCS) » afin d'intégrer les villages de Le Bois et de Saint-Oyen.



Evelyne KALIAKODAS
5^e adjointe

En charge des affaires sociales et des dossiers en lien avec la jeunesse.

« Mon rôle consiste à évaluer, à accompagner les besoins sociaux dans la commune, dans leurs aspects économiques, humains ou familiaux, soit en apportant conseils, orientation, soutien, soit par mise en relation avec les services sociaux concernés.

La population des aînés de notre commune augmente régulièrement, ce qui nécessite une vigilance accrue pour une évaluation régulière de ses besoins.

En raison de la pandémie, une partie de notre jeunesse est en souffrance: il est indispensable de mettre en synergie tous les acteurs de sa prise en charge afin d'accompagner au mieux chaque jeune en termes d'éducation, de santé, de bien-être, de citoyenneté, de sécurité, de perspectives d'avenir. »



René DELAPIERRE
6^e adjoint

En charge de la mise en œuvre des travaux en collaboration avec le Maire délégué d'Aigueblanche.

« Le territoire de Grand-Aigueblanche s'étant agrandi, l'entretien de nombreux sites et leur surveillance demandent de plus nombreuses interventions, notre souci premier est de pallier au plus vite aux demandes des administrés.

Le suivi et le contrôle des chantiers en rénovation entrepris par la commune font également partie des tâches qui me sont confiées.

Le GRAND projet du mandat - l'aménagement du centre-bourg - est aujourd'hui au cœur de mes préoccupations tant les enjeux qu'il revêt sont capitaux pour le devenir de notre commune. »



Maryse RICHIER
1^{re} adjointe

En charge du personnel administratif, des affaires scolaires, des fêtes et cérémonies et des attributions des logements sociaux.

« Cette année a été particulièrement éprouvante en raison de la pandémie et il a été de mon devoir d'assurer la protection des enfants, de leurs professeurs d'école et de tout le personnel chargé de les accompagner.

Concernant la cantine, un nouveau logiciel a été mis en place permettant de retenir et payer les repas et préciser le nombre d'enfants en garderie. Ce nouveau dispositif, après quelques mises au point, semble être maintenant bien adopté par les parents.

Concernant le personnel, pour faire face à nos besoins, des recrutements ont été réalisés et d'autres sont en cours pour les services administratif et technique.

Quant aux cérémonies, espérons qu'elles pourront reprendre leur cours normal dans le courant du 2^e semestre 2021. »



Alain ROUX-MOLLARD
2^e adjoint

En charge du contrôle et suivi des finances (en collaboration avec le Maire), des relations avec les associations, de la culture et de la bibliothèque municipale.

« Dans le domaine des finances, mon rôle est d'accompagner le Maire dans le contrôle et le suivi des dépenses engagées pour le fonctionnement de la commune. En cette période compliquée de crise à la fois sanitaire et économique, nous avons dû faire de sérieux arbitrages dans la constitution du budget 2021 afin de maintenir des services à la population de qualité, de poursuivre nos investissements, le tout avec la volonté de ne pas augmenter notre fiscalité.

En ce qui concerne les associations, qui sont actuellement dépourvues de leurs activités et animations en raison de la COVID, un projet de charte est en cours d'élaboration afin de conforter les engagements de chacun (association-commune). »



Jacqueline ARNAULT
3^e adjointe

En charge du fleurissement, de la gestion du patrimoine et du suivi général de la communication municipale.

« La crise sanitaire de la COVID 19 » a mis en évidence le besoin de la collectivité de mieux communiquer avec la population. C'est pourquoi, nous nous attelons, depuis plusieurs mois, entre autres, à la création d'un nouveau site internet et que nous prévoyons la sortie de 2 magazines dans l'année afin d'informer les habitants sur les différents projets et sur le fonctionnement de la mairie.

Parallèlement, mes priorités concernent également :

- / le fleurissement de nos trois villages pour les embellir et les égayer tout en faisant participer les habitants
- / la gestion du patrimoine, héritage du passé, d'une grande richesse pour chacun de nos trois villages que nous nous devons de répertorier et rassembler et qui constitue les ressources de notre tourisme naturel et culturel. »

Les autres membres du conseil municipal :

Jean-Louis NIEMAZ
Maire délégué d'Aigueblanche
En charge de la gestion du quotidien d'Aigueblanche et des services techniques

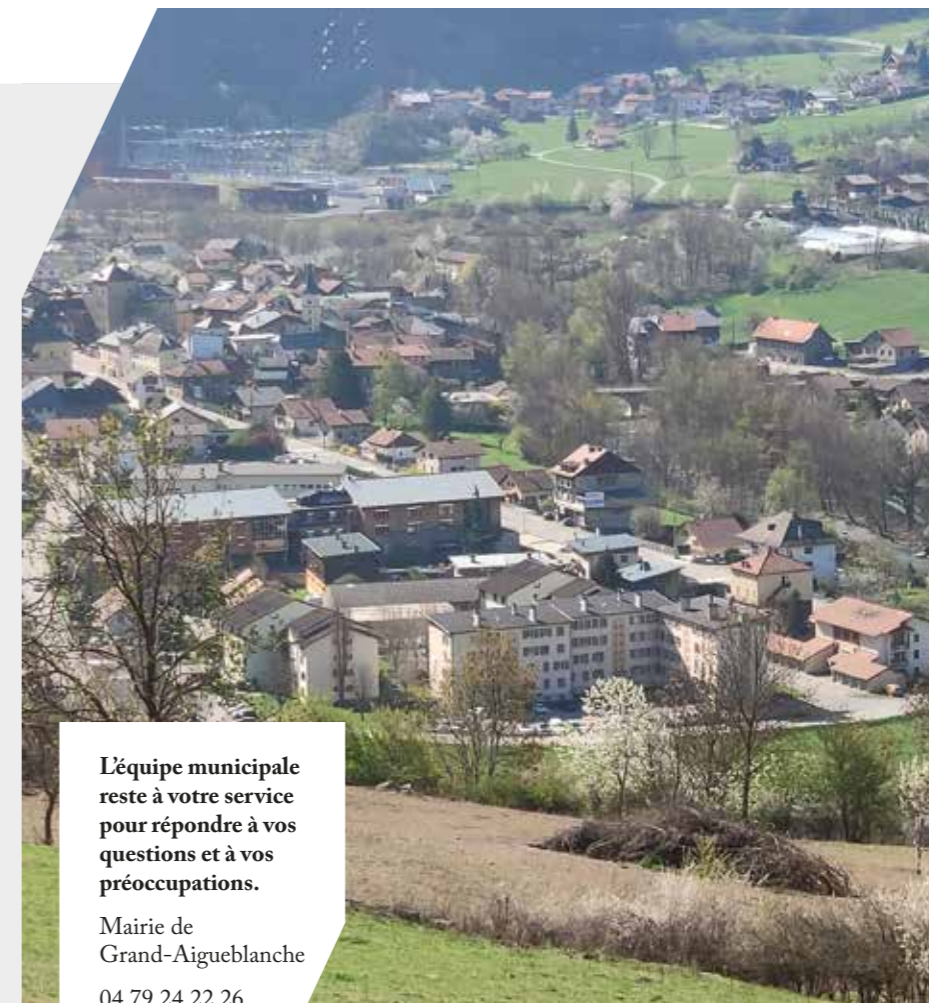
Daniel VICHARD
Maire délégué de Le Bois
En charge du quotidien de Le Bois, de la gestion de la forêt et des bois

Didier CHATAGNIER
Adjoint au maire délégué de Le Bois

Thierry BRUNIER
Maire délégué de Saint-Oyen
En charge du quotidien de Saint-Oyen, de la gestion de l'agriculture et de la chasse.

Sandrine ROSSETTI-COCHEMÉ
Adjointe au maire délégué de Saint-Oyen

Marlène PARMENTIER,
Michel MARIANI, Agnès GUILBERT,
Evelyne CHEDAL-ANGLAY,
Edith HURET, Gabriel MARTINOT,
Françoise BON, Hélène JAY,
Christophe PERCEVAL, Laurent CANET,
Laetitia NANTET, Pascaline BERLIOZ,
Jessica CHANOIR, Marc MATHIS,
Christian TISSOT, Alain PIANI,
Josiane MIBORD, conseillers municipaux



L'équipe municipale reste à votre service pour répondre à vos questions et à vos préoccupations.

Mairie de
Grand-Aigueblanche
04 79 24 22 26

Travaux

Dans un contexte sanitaire toujours contraignant, l'équipe municipale réaffirme sa volonté d'aller de l'avant et s'emploie à poursuivre, notamment au travers de son budget 2021, sa politique de développement.

Les principales opérations d'investissements programmées en 2021

- / Aménagement du centre-bourg (études) - Voir page 5
- / Travaux d'aménagement dans les groupes scolaires
- / Travaux d'équipement dans les bâtiments communaux
- / Vidéo-surveillance à Le Bois
- / Finition travaux garages communaux de Le Bois
- / Parking du Crey à Le Bois (études)
- / PLU de Grand-Aigueblanche (voir ci-contre)
- / Agrandissement cimetière d'Aigueblanche
- / Travaux de réhabilitation du Chalet du Bozon
- / Travaux fromagerie de Navette
- / Création nouveau site internet
- / Acquisition de matériel technique
- / Travaux sur voies et réseaux



Réhabilitation salle polyvalente de Saint-Oyen

Construite en 1984, la salle polyvalente nécessitait une rénovation complète. Le maître d'œuvre 3DSF a travaillé sur plusieurs axes :

- / Luminosité (peintures au ton clair)
- / Remplacement et mise aux normes PMR des sanitaires
- / Aménagement coin cuisine
- / Chauffage par pompe à chaleur (économies d'énergie)
- / Escalier de desserte (centre-village, église, cimetière)



Urbanisme et Risques une commune nouvelle dans la légalité!



La commune de Grand-Aigueblanche, issue en 2019 du regroupement des communes d'Aigueblanche, de Le Bois et de Saint-Oyen, doit satisfaire aux normes et prescriptions réglementaires désormais applicables sur l'ensemble de son territoire.

En matière d'urbanisme, afin que l'ensemble du territoire communal soit géré sur la base d'un même règlement unique quel qu'en soit le lieu et afin que tous les citoyens puissent bénéficier des mêmes droits et des mêmes possibilités d'aménagement de leurs biens, les anciens plans d'urbanisme (PLU) d'Aigueblanche et de Le Bois ainsi que la carte communale de Saint-Oyen doivent être refondus en un seul et même document devenant alors le PLU de Grand-Aigueblanche. Ce nouveau PLU, élaboré à partir des lois Solidarité et Renouveau Urbain (SRU), Engagement National pour l'Environnement (Grenelle 2), Accès au Logement et un Urbanisme Renouveau (ALUR), portant Evolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) devant également être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale de Tarentaise -Vanoise (SCOT), devra tenir compte de la limitation de la consommation foncière et de l'étalement urbain, de la densification du bâti, du remplissage des dents creuses* et de la rénovation du bâti existant ainsi que de la préservation des espaces naturels et du foncier agricole.

Du côté des risques majeurs, les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) des anciennes communes d'Aigueblanche et de Le Bois doivent aussi être regroupés dans un même document avec intégration du secteur de Saint-Oyen qui n'était alors pas concerné (hors liste de la préfecture). Le PCS est un document communal de gestion et d'organisation des secours relatifs aux différents risques majeurs pouvant impacter un ou plusieurs secteurs de la commune. Les risques peuvent être technologiques (rupture de barrage, accident nucléaire ou industriel, transports de matières dangereuses...) ou naturels (inondations, crues torrentielles, mouvements de terrain, séisme, pollution eau ou atmosphérique, pandémie, chutes d'aéronef...). Ce document comporte un annuaire de crise qui précise les tâches à réaliser (alerte, information...) et les postes attribués à chacun des intervenants pré-désignés. Il recense également tous les moyens dont peut disposer le directeur des opérations. Un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est mis à disposition de la population pour l'informer des risques et des conduites à tenir lors de toute catastrophe.

* : en urbanisme, une « dent creuse » est un espace non construit entouré de parcelles bâties

Un Grand projet pour Grand-Aigueblanche et sa Grande Rue



« Refaire battre le cœur commercial de la commune » tel est l'enjeu principal du grand projet d'aménagement du centre-bourg d'Aigueblanche.

La commune de Grand-Aigueblanche a vu sa population municipale augmenter de 10% en 10 ans, passant de 3488 habitants en 2008 à 3818 en 2020 (source INSEE).

Cette évolution démographique, associée aux nouveaux besoins de proximité recensés, ont conduit l'équipe municipale à finaliser ce vaste programme d'investissement afin de doter la commune de Grand-Aigueblanche d'un cœur de ville digne de ce nom.

Depuis une dizaine d'années, le centre d'Aigueblanche se restructure et se modernise, apportant de nouveaux services à la population (construction de l'EHPAD L'Arbé, de la Maison de santé pluridisciplinaire, la Maison Bernard, la remise à neuf de la Maison de la Presse, l'installation de la boucherie, de l'auto-école, du cabinet d'esthétique et d'un cabinet de maîtrise d'œuvre).

Cet aménagement d'envergure va se poursuivre durant les 5 années à venir avec une valorisation de l'espace public à l'usage à la fois des habitants et également des visiteurs. Cette valorisation améliorera grandement l'attractivité de la commune, la fréquentation des commerces et permettra l'installation de nouveaux commerçants et entreprises.

Le programme comprend la création d'un espace en 3 ambiances et 3 fonctionnalités complémentaires composé d'une grande place, d'un jardin et d'un parking. A cet espace viendront s'ajouter un parking-minute de 20 places à proximité immédiate des commerces, une liaison verte entre le jardin et la place, 120 m² de boutiques accessibles depuis le parking, d'un restaurant avec terrasse panoramique et d'un fleuriste/jardinier.



Pour mener à bien cette nouvelle configuration, quelques vieux bâtiments vont disparaître (la fleuriste actuelle et l'ancien bar PMU).

L'ancienne dépendance du château et son jardin d'agrément, actuellement masqués par les bâtiments, seront conservés et aménagés en restaurant (rez-de-jardin) et en commerces (rez-de-place).

L'un des objectifs du programme est de végétaliser les lieux pour casser la minéralité actuelle et renforcer le sentiment de bien-être urbain.

Ainsi, le Jardin de la Saint Jean, planté d'arbres fruitiers et de plantes grimpantes, sera ouvert au public qui pourra profiter de sa quiétude, de sa fraîcheur végétale et de ses variations saisonnières.

Côté stationnement, le parking de la Mairie va être entièrement remodelé donnant

naissance à un parking semi-souterrain de 120 places couvertes sur 2 étages. Ce parking, entièrement gratuit, communiquera avec le centre-bourg via un passage piéton souterrain, sécurisé, confortable et équipé d'un ascenseur.

Cette ambitieuse opération urbanistique va métamorphoser le centre-bourg, transformant son architecture générale, améliorant notamment la mobilité et redynamisant la vie locale. La place piétonne de 350 m², espace majeur de la commune par sa position et ses dimensions, pourra accueillir un marché et des producteurs régionaux s'y installeront.

Le coût d'objectif de ce projet avoisine les 7 millions d'euros (comportant le rachat des bâtiments à démolir et les nouveaux aménagements) et se déploiera dans le cadre du plan de relance gouvernemental « France Relance », permettant d'obtenir des soutiens financiers de l'État, de la Région et du Département.

CALENDRIER



Ce projet va s'étaler sur une bonne partie du mandat.

Les acquisitions immobilières et les études se finaliseront en 2021.

Les travaux s'étendront de 2022 à 2025.



Notre commune

Personnel : nouveaux arrivants à la mairie

La commune de Grand-Aigueblanche compte 28 agents à temps plein répartis dans différents services organisationnels.

L'année 2020 a vu le départ de 3 agents et la municipalité, soucieuse de maintenir le bon fonctionnement des services, a donc procédé au remplacement des agents.

Ainsi, ont intégré les services municipaux :

/ en septembre dernier, pour une durée de 18 mois, Zoé VIGNALE, 19 ans. Elle a été nommée sur un poste de secrétariat en alternance par l'intermédiaire du Centre ECORIS de Chambéry.

/ le 1^{er} février, Lucie MARQUER, 33 ans, officie sur un poste d'adjoint administratif en charge du service Urbanisme.

/ le 1^{er} mars, Patrick MENGIN, 43 ans, assure désormais la direction des services techniques de Grand-Aigueblanche.



Focus petite enfance



Pour la commune de GRAND-AIGUEBLANCHE, le pôle PETITE ENFANCE du Centre d'Action Sociale (CIAS) de Moûtiers gère le service public de prise en charge des 0-3 ans.

Le service Coordination Petite Enfance assure le lien avec l'ensemble des établissements Petite Enfance du territoire et les relations avec les partenaires institutionnels...

Trois services ont été regroupés en 2018 dans les locaux rénovés de l'ancienne école des Salines Royales à Moûtiers :



Le RAM (Relais Assistantes Maternelles) « Les p'tits pas »

Le Ram est un service gratuit animé par une professionnelle de la Petite Enfance.

Pour les parents qui ont choisi de confier leur enfant à une assistante maternelle agréée ou d'employer une assistante maternelle ou une garde à domicile, le RAM est un lieu d'informations et d'échanges pour les professionnels (assistantes maternelles, les gardes à domicile...), pour les enfants et les parents.

Le RAM peut accompagner les parents dans la recherche d'une Assistante Maternelle Agréée ou d'une Garde à Domicile.

Accueil sur RDV du lundi au vendredi
04 79 24 41 39
ram@cias-sierss.fr

La Crèche Familiale « Sucre d'Orge »

Elle accueille les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus, dont les parents ne peuvent assurer la garde la journée. Les enfants sont accueillis au domicile des Assistantes Maternelles agréées, employées et salariées par le CIAS. Elles sont encadrées par une responsable Éducatrice de Jeunes Enfants. L'accueil est individualisé dans un cadre familial. Les ateliers d'éveil favorisent la socialisation.

Du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00
04 79 40 11 70
mpe@cias-sierss.fr

Le Multi accueil « Le Patio des Mômes »

Lieu d'accueil collectif destiné aux enfants âgés de 10 semaines à 5 ans révolus, lieu d'éveil, de socialisation et de découvertes. Pour les parents, il permet de concilier vie familiale, vie professionnelle et sociale. L'accueil peut être occasionnel ou régulier.

Du lundi au vendredi
7h30 à 18h30
04 79 24 41 87
multi-accueil@cias-sierss.fr

LE GUICHET UNIQUE

Un nouveau service où se renseigner et s'inscrire !

Le guichet unique permet de renseigner et orienter les parents sur les différents modes de garde sur le canton.

Pour prendre rendez vous :
04 70 40 11 70
mpe@cias-sierss.fr

Un nouveau site internet pour plus d'unité

Qui dit commune nouvelle, dit superficie territoriale agrandie, dit population plus importante... ce qui implique, de fait, une nécessité de communiquer de manière plus efficace afin que chaque habitant puisse avoir un accès équitable à l'information communale.

« La commune nouvelle disposait d'un site internet hérité de la commune historique d'Aigueblanche dont l'ergonomie avait sensiblement vieilli... Ce site étant la première vitrine de la commune, il devenait urgent de le moderniser, de le rendre plus pratique et de faire en sorte qu'il réponde au mieux aux besoins de nos habitants »

Jacqueline ARNAULT
3^e adjointe, en charge de la communication.



Résolument plus moderne et plus dynamique, le nouveau site, enrichi de nombreux services, s'affirme comme un outil indispensable pour s'informer sur la vie de la commune mais aussi, effectuer certaines démarches en ligne. Il est autant destiné aux habitants qu'aux personnes extérieures souhaitant en savoir plus sur la ville, pour venir s'y installer ou passer quelques jours de vacances.

Intuitif et interactif, le nouveau site a été conçu avec la société TEAMINFO. Grâce à la technique du « responsive design », il est désormais facilement accessible depuis un smartphone ou une tablette.

Vous y trouverez notamment :

/ Des menus complets sur la vie municipale, l'urbanisme et les travaux, la jeunesse et la vie scolaire, le secteur santé et social, la culture et patrimoine, l'intercommunalité...

/ Un portail citoyen pour les démarches administratives avec des possibilités de règlement en ligne pour certaines factures

/ Des accès rapides « en 1 clic » pour les recherches les plus fréquentes (horaires mairie, numéros utiles, offres d'emploi...)

/ Les différentes publications (compte-rendu de conseils municipaux, magazine...)

/ Les actualités et événements à venir

/ Un onglet « Grand-Aigueblanche Pratique » plus destiné aux nouveaux habitants et aux personnes de passage (carte de la commune, parkings, transports, liste des associations et des commerçants, santé...)

/ De nouvelles fonctionnalités comme une carte interactive référençant tous les lieux-clé de la ville, des formulaires de pré-réservation des salles communales en location, des formulaires pour signaler des incidents...)

Découvrez le dès maintenant sur : www.grand-aigueblanche.fr

En parallèle du site internet, la page Facebook de la mairie vous informe régulièrement sur l'actualité de notre commune.

L'EDF TRAIL des Vallées d'Aigueblanche éco-labellisé !

Les 9 et 10 octobre prochains* se déroulera la 3^e édition de l'EDF Trail des Vallées d'Aigueblanche, événement devenu, en peu de temps, un incontournable du calendrier de la course à pieds en montagne. La commune de Grand-Aigueblanche et EDF sont les partenaires principaux de cette manifestation d'envergure qui a rassemblé plus de 700 coureurs en 2020 et ce, malgré un contexte sanitaire compliqué.

L'organisation de l'ETVA a, cette année, pour conforter les valeurs pro-environnementales chères à ses deux partenaires, développé des dispositifs écoresponsables concrets afin de réduire au maximum l'impact environnemental et de promouvoir ainsi une démarche raisonnée et respectueuse vis-à-vis de nos espaces naturels.

La Direction Régionale de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, après étude des engagements pris par les organisateurs, a récemment décerné à l'événement le label « Manifestations Sportives Développement Durable ».

Pour vivre cette aventure de l'intérieur, vous pouvez :

Soit, vous inscrire sur l'un des 8 formats proposés :
<http://edftrailvalleesaigueblanche.com/>

Soit, rejoindre l'équipe de bénévoles :
<http://edftrailvalleesaigueblanche.com/sinscrire-come-benevole/>

Profitez de l'été et des nombreux sentiers balisés du territoire pour vous préparer !

* sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire COVID 19



Portrait:

Louise CORTÈS
Psychologue à la Maison de Santé
de Grand-Aigueblanche

«J'exerce depuis plusieurs années en libéral (consultations, actions de préventions, animation de groupe, supervision) et en structure (CMP Adulte d'Albertville et Résidence Autonomie de Moûtiers actuellement).

Je propose des psychothérapies pour les enfants, les adolescents et les adultes, des consultations de couple, des entretiens familiaux, des séances d'hypnose ericksonienne (gestion de la douleur, stress, deuil, développement des ressources, apaisement de l'enfant intérieur...)

et de Stimulation Bilatérale Alternée (désensibilisation et retraitement des traumas et gestion des épisodes de stress intense...).

Depuis le mois d'avril, j'ai le plaisir d'accompagner les femmes enceintes dans leur cheminement personnel vers la naissance de leur enfant, via l'hypnose (relaxation corporelle et mentale associée à des visualisations positives et des métaphores). Cet accompagnement est réalisé en parallèle du suivi physiologique et médical effectué par une sage-femme ou un obstétricien.»

Tél.: 06 73 03 82 80

Site internet: louisekortès-psy.fr

Page Facebook Pro: Louise Cortès Psychologue



Infos pratiques

Transport

Un nouveau service de navettes - le vallée'BUS - sera en place cet été et permettra de rejoindre gratuitement la station de Valmorel, avec plusieurs points de ramassage sur notre commune.

Plus d'information sur:

www.valmorel.com/wp-content/uploads/2021/04/Navette-CCVA-ete-2021-Affiche-A3.pdf

Fleurissement

Le concours communal des maisons fleuries et jardins potagers 2021 est en cours.

- / Passage des jurys communal et départemental début juillet
- / 2nd passage du jury communal fin août
- / Désignation des lauréats septembre/octobre

Quelques animations de l'été 2021 *

- / Les 3 et 4 juillet, la MAD BIKE (VTT ENDURO) à Valmorel
- / Les 10 et 11 juillet, le MAD TRAIL à Valmorel
- / Le 14 juillet, la NAVELLOTTE (VTT) à Nâves
- / Visite du Moulin à huile de noix
- / Visite Eglise de Villargerel

(*) Sous réserve des restrictions sanitaires



Contacts

/ Accueil public Mairie d'Aigueblanche

Lundi, jeudi, vendredi: 8h30-12h et 14h-17h
Mardi, mercredi: 8h30-12h/Fermé l'après-midi
04 79 24 22 26
mairie@grand-aigueblanche.fr

/ Accueil public Mairie de Le Bois

Mardi et vendredi: 14h-17h30
04 79 24 22 63
mairie.lebois@grand-aigueblanche.fr

/ Accueil public Mairie de Saint-Oyen

Jeudi: 13h30 - 17h
04 79 24 25 01
mairie@saint-oyen.com

